

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [claire-beaulieu-2-cssps-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/8bd9bdccede8c1ed90a7cbe8>

Date d'obtention : 2024-11-27 21:00:19

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Parler à l'auteur du signalement et à la jeune victime ce qui va me permettre d'évaluer l'incident et de vérifier l'information. Par la suite, il faut parler au jeune instigateur pour obtenir sa version des faits. Avec les renseignements recueillis aux étapes préliminaires, l'école sera mieux outillée pour déterminer si l'incident est le résultat d'une intention impulsive ou d'une intention malveillante.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il faut absolument intervenir et en prendre connaissance. Il y a parfois des gestes posés avec de mauvaises intentions et d'autres non. Il faut le faire rapidement pour cesser la propagation du contenu.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

De bien évaluer la situation pour savoir si celle-ci est fait par malveillance ou inconscience. De bien percevoir les conséquences pour la victime afin des éliminer le plus possibles.